

Une proposition suffragiste à la Landsgemeinde de Glaris

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 465

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER..... 8.—
Le numéro..... 0.25
Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

Electrices inscrites pour les élections aux Conseils de prud'hommes à Genève, N'oubliez pas d'aller voter cette après-midi entre 15 h. et 22 heures pour les candidates de votre groupe, dont la liste vous a été envoyée. Car les résultats de ces élections sont importants pour la cause du suffrage féminin.

Lire en 2^{me} page:
M. F.: In Memoriam. M. Ch. Corbett; M^{lle} Marie Giovanna.

En 3^{me} et 4^{me} pages:
Cl. LASSERRE: A propos du salaire des ménagères.
Variété. — Les Expositions. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:
E. Go: En Pologne: le Tribunal des Mineurs. Que lisons-nous? — Publications reçues.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous les prions instamment de se servir pour régler dans un bureau de poste le montant de leur abonnement pour 1936 (prix de l'abonnement: 5 fr.; prix réel de revient: 6 fr.)

Nous remercions d'avance tous ceux qui faciliteront ainsi la tâche de notre Administration, en assurant d'autre part de notre chaleureuse reconnaissance tous ceux qui, à ce versement, voudront bien ajouter à titre d'encouragement, un petit supplément, nous aidant ainsi à faire face aux pertes inévitables d'abonnés à la fin de l'année. Car un journal comme le nôtre a besoin pour remplir sa tâche de l'aide de tous ses amis, et il sait que, depuis vingt-trois ans qu'il existe, cette aide ne lui a jamais manqué.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

Les Prud'femmes à Genève

Toute cette quinzaine a été remplie pour bon nombre de féministes genevoises par l'absorbant travail de préparer ces élections, dont la date, coïncidant avec celle où ces lignes sortiraient de presse, ne nous a pas permis, cette fois-ci, d'user beaucoup des colonnes de notre journal pour la propagande.

C'est que, à l'encontre de nos concitoyens masculins qui se déclarent saturés d'élections, las à en bâiller de campagnes électorales, nous n'avons, nous, femmes, que cette unique occasion, une fois tous les quatre ans, de manifester notre intérêt pour la chose publique. Et cela dans des conditions qui ne nous sont guère favorables, car notre bonne vieille loi de 1897 sur les tribunaux de prud'hommes, tout juste modernisée en 1930 par l'amendement y introduisant l'électorat et l'éligibilité des femmes, se révèle, quand il s'agit de la mettre en application sur une plus vaste échelle, singulièrement compliquée. Ne parlons pas de la clause, trop hâtivement acceptée, que nous mentionnions dans notre précédent numéro, et qui nous oblige à nous réinscrire avant chaque élection, ce qui représente une besogne considérable et minutieuse à recommencer chaque fois par le Département intéressé, et qui finira par coûter plus cher que des tableaux établis une fois pour toutes: ou plutôt, parlons-en, car cela a été une des grosses tâches de notre Comité d'action que de distribuer des papillons dans des boîtes aux lettres, d'apposer des affiches dans les magasins, d'alerter la presse, d'user de persuasion individuelle, — et de mettre au courant aussi nombre de femmes, complètement ignorantes du droit qui leur est échu, de leur exposer qu'il ne s'agit nullement là, ainsi qu'elles en manifestent fréquemment la terreur l de politique, mais essentiellement d'intérêts professionnels féminins, et de s'efforcer de les élever au-dessus du train-train de leur labeur journalier, pour leur faire comprendre que, dans le grand concert de tous ces laboureurs frères des leurs, elles ont aussi leur part de responsabilités.

Cela pour les électrices. Mais lorsque l'on en vient aux candidates, combien c'est plus abominablement difficile encore! Car, pour une qui comprend la portée et la signification de ce que nous leur demandons, pour une que séduit cet apprentissage des conditions de la vie humaine que peut lui offrir un siège de juge prud'femme, combien s'épouvantant au seul mot de tribunal! et combien se sous-estiment et se rabaisent, en nous affirmant qu'elles ne seront pas capables de remplir la tâche que nous leur proposons! Combien en avons-nous rencontrées, de ces femmes, profondément attachées à leur profession, l'exerçant non seulement avec conscience, mais encore avec amour, et qui n'ont jamais pu ni voulu comprendre que c'était justement pour cette raison qu'elles se devaient à elles-mêmes de faire partie de ces tribunaux professionnels! Et par la malice des choses, ces refus, nous les avons essayés, ces impossibilités de décider des femmes compétentes à accepter une candidature, nous les avons rencontrées, précisément pour les groupes, où très largement les associations masculines nous ouvraient leurs listes en réponse à nos demandes de collaboration.

(La suite en 3^e page.)

E. Gd.

Telle mère, telle fille...

Irène Joliot-Curie

Toute la grande presse a annoncé, il y a quelques semaines, que le prix Nobel de chimie pour 1935 avait été attribué une fois encore à une femme — et justement à la fille de M^{me} Curie, Irène Joliot-Curie, qui partage ce prix avec son mari.

Des deux filles de Pierre et Marie Curie, en effet, l'aînée, Irène, a toujours manifesté dès son jeune âge des dispositions remarquables pour les sciences physiques et chimiques, alors que sa sœur cadette était surtout douée pour la musique. Avec sa mère, Irène travailla, durant la guerre, à l'ambulance radiologique fondée par Marie Curie, sur le front même, puis prépara activement son doctorat en physique et chimie, avant de devenir assistante à l'Institut radiologique de Paris. Et maintenant la voilà qui, de concert avec son mari, le professeur Joliot, continue les recherches de sa mère, de façon à être comme elle à même d'obtenir la plus haute distinction scientifique de notre époque. Et, comme le fait remarquer notre confrère de Zurich, le *Frauenblatt*, il est intéressant, à côté des dynasties de savants masculins (les Euler, les Virchow, les Bernoulli), de voir se continuer une ligne héréditaire de pionnières de la science. « Une preuve réjouissante, ajoute notre confrère, que l'hérédité de la spécialisation des dons se transmet aussi bien en ligne maternelle, ce qui, en ces temps d'attaques contre le travail féminin, est un fait de grande portée. »

Ajoutons que, comme sa mère d'ailleurs, Irène Joliot-Curie est une féministe, qui ne craint pas d'entrer dans l'arène lorsque l'on a besoin de son appui. Tout récemment encore, elle accepta à Paris la présidence d'honneur d'un grand meeting en faveur du droit au travail de la femme, et s'y prononça énergiquement contre toute tentative de restreindre ce droit.

Une proposition suffragiste à la Landsgemeinde de Glaris

Nous sommes heureuse d'apprendre que la proposition a été faite à la Landsgemeinde de ce canton (qui a encore conservé cette forme de démocratie directe) d'introduire dans la Constitution le vote des femmes en matière scolaire, ecclésiastique et philanthropique. Bonne nouvelle, car, s'il ne s'agit là que de formes mineures de suffrage, ce sont des domaines intéressants si directement les femmes, et où elles peuvent rendre de tels services, que l'on ne comprend pas que Glaris ait attendu jusqu'à maintenant pour réaliser ces réformes existant déjà dans d'autres cantons.



Cliché Mouvement Féministe

La cathédrale de Cracovie, sur le Wawel, où étaient couronnés les rois de Pologne.

Voyages féministes

I. Le féminisme en Pologne

Si, aimablement invitée par l'Association pour le Service social et le Travail civique des Femmes à venir en Pologne pour apprendre à mieux connaître l'activité des féministes de ce pays, et à prendre contact avec les chefs de ce mouvement, je viens de rentrer du pays de la Vistule riche d'impressions, d'enseignements, d'informations et de documents, je ne voudrais pas cependant me faire taxer à juste titre de présomption, en portant un jugement trop hâtif et trop peu motivé sur ce qu'il m'a été donné de voir, d'entendre et de comprendre. Que l'on se rende compte, en effet, que je n'ai pu consacrer que 25 jours, voyage compris, à six pays et à neuf villes; que, dans ce court laps de temps, c'est forcément uniquement avec les mêmes milieux que j'ai été en contact, — et comme il s'agit de milieux féministes, je n'hésiterai pas à dire que c'était une élite! — et que, aussi, mon ignorance malheureusement totale de la langue polonaise m'a privée de beaucoup d'échanges de vues et d'idées, de prises de contact avec des femmes d'autres milieux, femmes de la campagne par exemple, paysannes, cultivatrices, qui, dans un vaste pays agricole comme la Pologne, représentent presque les trois quarts (exactement le 73 %) de la population. C'est pourquoi on voudra bien ne voir dans ce qui suit que les impressions rapides, mais très vives, et j'ajouterais très lumineuses, d'une voyageuse occidentale, un peu surprise parfois par ce contact avec une Europe orientale, essentiellement différente de l'Orient asiatique vu à Istanbul, mais profondément intéressée par tous les aspects politiques, sociologiques, économiques, historiques et artistiques, aussi bien que féministes, de ce que ce fut son privilège d'apprendre à connaître. Et puisque, dans les colonnes du *Mouvement*, nous sommes placées essentiellement sur terrain féministe, considérons seulement ici, voulez-vous, lecteurs? l'aspect féministe de ces pays.

Ma première et ma dernière impression en face du féminisme polonais comparé à notre féminisme suisse a été, je dois le dire carrément, une impression d'humiliation et d'envie. Combien plus que chez nous, les femmes comptent là-bas! combien davantage elles font entendre leur voix, combien plus de postes importants elles occupent, combien être féministe est un fait reconnu que l'on affirme en toute tranquillité au lieu, comme c'est malheureusement le cas de tant de nos femmes suisses, de s'en défendre peureusement comme d'un ridicule!... Et cela dans les milieux

les plus en vue, politiques ou diplomatiques: nombreuses sont, en effet, dans les rangs féministes les femmes d'anciens ministres, d'ambassadeurs à l'étranger, de hautes personnalités politiques, qui ne craignent pas, comme nous en connaissons en Suisse, de « nuire à la carrière de leur mari » en manifestant leur sympathie pour notre cause! Que la femme polonaise soit un élément important de la vie nationale, cela saute aux yeux les moins prévenus: pourrait-on dire en toute véracité la même chose chez nous?

A cette situation que nous pouvons envier correspond, il importe de l'établir, tout un passé, beaucoup d'angoisses, beaucoup de larmes, beaucoup de sang. La femme polonaise a souffert pour l'indépendance de son pays. Gardienne des traditions, de la langue nationale, elle a contribué à maintenir chez ses enfants le culte de la Pologne et le rêve d'une résurrection politique; aux périls de sa liberté, souvent de sa vie antérieure, en dépit de mille vexations et persécutions plus récemment, elle s'est étroitement associée aux tentatives pour la libération de l'oppression russe: point n'est besoin pour cela de remonter aux tabourets à double fond dont se servait un apôtre de l'indépendance de son pays d'adoption, M^{me} Pieczynska, pour donner à la barbe de l'inspecteur russe ces leçons de polonais qui pouvaient la faire envoyer en Sibérie! car, combien en ai-je vues, de féministes de notre génération, qui ont été emprisonnées pour leurs idées, ou risqué d'être expulsées de leur école, pour avoir exalté la mémoire de Mickiewicz!... Alors, il est tout naturel que, lorsque vint la libération, sous l'influence aussi du Maréchal Pilsudski, qui sut apprécier le concours passionnément dévoué des femmes, la République polonaise, enfin reconstruite, ait reconnu aux femmes les mêmes droits exactement qu'aux hommes, et que, dans la vie publique, auprès de l'opinion publique, la femme soit l'égal de l'homme. Tout naturel aussi que cette femme s'intéresse bien plus activement que chez nous à cette vie nationale reconquise (que l'on n'oublie pas que je ne parle que de l'élite intellectuelle que je connais). Faut-il en conclure mélancolement que l'apathie, l'indifférence à l'égard de la chose publique, les craintes de tant de femmes suisses « qui ont peur de la politique », proviennent de ce que nous n'avons pas derrière nous l'école de la souffrance?...

Et c'est pour cette raison aussi que l'on rencontre des femmes dans tant de postes importants, qui sont chez nous la chasse gardée de l'homme. Il est vrai que le nouveau système électoral, dont je ne puis exposer ici le mécanisme compliqué, et qui a remplacé aux récentes élections les partis politiques issus